



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN EPLÉ

(ARTICLE R 4121-1 DU CODE DU TRAVAIL ET DECRET 82-453 DU 28 MAI 1982 MODIFIÉ PAR LE  
DECRET 2011-774 DU 28 JUIN 2011 RELATIF A L'HYGIENE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DANS  
LA FONCTION PUBLIQUE)

Nom de l'établissement :

Cachet de l'établissement :

.....  
.....  
.....

Document ouvert le : ...../...../.....

Dates de mises à jour :


Le DUER est une obligation réglementaire et un outil de pilotage pour l'établissement. En tant qu'employeurs, l'Education nationale et la collectivité territoriale, doivent réaliser le DUER pour l'ensemble de leurs agents.

Il permet, à l'issue de sa rédaction, de définir les éléments précis permettant de mettre en place une politique de prévention dans l'EPLÉ et de rédiger le programme annuel de prévention.

Ce programme de prévention doit également tenir compte du programme annuel de prévention académique et départemental.

Le DUER est élaboré lors de la réunion d'une CHS spécifique élargie à l'ensemble des personnels concernés dans l'établissement. Une fois le DUER élaboré, il est soumis pour avis à la CHS de l'établissement. Le DUER est automatiquement transmis à la collectivité de rattachement et à l'inspection santé et sécurité au travail du rectorat.

# ORGANISATION GENERALE DU DUERP

**Etablissement :** .....

**Année scolaire :** 20...../ 20.....

**Nom du chef d'établissement :** .....

**Nom du gestionnaire :** .....

**Nom de(s) l'(es) Assistant(s) de Prévention de l'établissement :**

	Assistant de prévention 1	Assistant de prévention 2	Assistant de prévention 3	Assistant de prévention 4	Assistant de prévention 5
	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Fonction :</b>	.....	.....	.....	.....	.....

**Effectifs adultes :**

- Administration .....
- Enseignants .....
- Surveillants .....
- Personnels de laboratoire .....
- ATTEE .....

**Effectifs élèves :** .....

Sites géographiques :

<b>Unités de travail</b>	<b>Nom du référent</b>	<b>Unités de travail</b>	<b>Nom du référent</b>
Accueil/Loge		Locaux enseignement technique et professionnel	
Aire de stockage extérieur		Locaux et équipements des techniciens et ouvriers de services	
Cave		Locaux médicaux et infirmiers	
Centre de documentation et d'information		Locaux vie scolaire	
Circulations extérieures		Logements de fonction	
Circulations intérieures		Magasin et stockage	
Cour de récréation		Mezzanine	
Cuisine / Plonge		Plateaux d'évolution sportif	
Déplacements, missions		Préau	
Espace de communication		Salle de reprographie	
Espace de restauration		Salle des professeurs	
Espaces couverts (garage à vélo)		Salle(s) de préparation et de stockage(s) des produits chimiques	
Espaces livraisons		Salles de classe par secteur	
Foyer élèves		Salles et équipements de sport	



**INVENTAIRE DES DANGERS POTENTIELS ET PROPOSITION DE MESURES DE PREVENTION**

ETABLISSEMENT : .....

Réalisé le : ...../...../.....

Par : .....

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain



IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

- 37 à 40 / 1- A faire de toute urgence
- 27 à 36 / 2 – Urgent
- 14 à 26 / 3- A faire dès que possible
- 1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

- T= technique
- O= organisationnel
- H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain

IDENTIFICATION DU RISQUE				COMPOSANTES DU RISQUE			EVALUATION	MESURES DE PREVENTION		
UNITE DE TRAVAIL	REFERENCE DU RISQUE	FAMILLE DE RISQUE	DESCRIPTION DU RISQUE	DANGER	EXPOSITION EN % DES USAGERS	DOMMAGES POSSIBLES	COTATION SUR 40	MESURES DE PREVENTION EXISTANTES	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE (T, O, H)	A FAIRE PAR (Étab. ou collec.)

**Cotation / Ordre de priorité :**

37 à 40 / 1- A faire de toute urgence

27 à 36 / 2 – Urgent

14 à 26 / 3- A faire dès que possible

1 à 13 / 4- Risque temporairement accepté

T= technique

O= organisationnel

H= humain

**PROGRAMME ANNUEL D' ACTIONS DE PREVENTION**

**ETABLISSEMENT :** .....

**Réalisé le :** ..../.../.....

**Par :** .....

UNITES DE TRAVAIL	MESURES DE PREVENTION A METTRE EN PLACE	ORDRE DE PRIORITE	A FAIRE PAR	COÛT	DELAI D'EXECUTION	SUIVI DES MESURES PRISES	DATE DE REALISATION	FAIT PAR

PAGE COURANTE DU DUER


Validé par le Comité de pilotage le : ...../...../.....

Transmis à la collectivité territoriale compétente le : ...../...../.....

Signature et cachet de l'établissement :

(Document à photocopier)

Nom de l'établissement : ..... – Académie de Créteil – 2013

Numéro de page : ...../.....